

Michel De Waele • Stephan Martens (dir.)

Mémoire et oubli

Controverses de la Rome antique à nos jours



Septentrion
PRESSES UNIVERSITAIRES

Mémoire et oubli

Controverses de la Rome antique à nos jours

La collection
Conflits et résolution de conflits
est dirigée par
Stephan Martens & Michel De Waele

Cet ouvrage est publié après l'expertise éditoriale du comité
Temps, espace et société composé de :

Xavier Boniface, Université de Picardie - Jules Verne
Alban Gautier, Université du Littoral Côte d'Opale
Jean Heuclin, Université Catholique de Lille
Hervé Leuwers, Université de Lille 3 Sciences Humaines et Sociales
Michel Leymarie, Université de Lille 3 Sciences Humaines et Sociales
Arthur Muller, Université de Lille 3 Sciences Humaines et Sociales
Chantal Petillon, Université de Valenciennes et du Hainaut-Cambrésis
Judith Rainhorn, Université de Valenciennes et du Hainaut-Cambrésis
François Robichon, Université de Lille 3 Sciences Humaines et Sociales
Emmanuelle Santinelli, Université de Valenciennes et du Hainaut-Cambrésis
Arnaud T'imbart, Université de Lille 3 Sciences Humaines et Sociales
Béatrice Touchelay, Université de Lille 3 Sciences Humaines et Sociales
Jérôme Vaillant, Université de Lille 3 Sciences Humaines et Sociales

Parutions dans la collection :

- **Le modèle franco-allemand : les clés d'une paix perpétuelle ?**
Analyse des mécanismes de coopération
S. Seidendorf (éd.), 2013.
- **Vivre ensemble, vivre avec les autres**
Conflits et résolution de conflits à travers les âges
S. Martens, M. De Waele (éds), 2012.

Michel De Waele
Stephan Martens
(dir.)

Mémoire et oubli

Controverses de la Rome antique à nos jours

Publié avec le soutien de l'Académie franco-allemande
des relations internationales de Bordeaux
et du Goethe Institut de Bordeaux

Presses universitaires du Septentrion

www.septentrion.com

2015

Les Presses universitaires du Septentrion
sont une association de six universités :

- Université Lille 1 Sciences et Technologies,
- Université Lille 2 Droit et Santé,
- Université Lille 3 Sciences Humaines et Sociales,
- Université du Littoral Côte d'Opale,
- Université de Valenciennes et du Hainaut-Cambrésis,
- Université Catholique de Lille.

La politique éditoriale est conçue dans les comités éditoriaux.

Six comités et la collection « Les savoirs mieux de Septentrion »
couvrent les grands champs disciplinaires suivants :

- Acquisition et Transmission des Savoirs,
- Lettres et Arts,
- Lettres et Civilisations étrangères,
- Savoirs et Systèmes de Pensée,
- Temps, Espace et Société,
- Sciences Sociales.

Publié avec le soutien
de la Communauté d'universités et d'établissements Lille Nord de France
et de la Région Nord – Pas de Calais.

© Presses Universitaires du Septentrion, 2015
www.septentrion.com
Villeneuve d'Ascq
France

Toute reproduction ou représentation, intégrale ou partielle, par quelque procédé que ce soit, de la présente publication, faite sans l'autorisation de l'éditeur est illicite (article L. 122-4 du Code de la propriété intellectuelle) et constitue une contrefaçon. L'autorisation d'effectuer des reproductions par reprographie doit être obtenue auprès du Centre Français d'Exploitation du Droit de Copie (CFC) 20 rue des Grands-Augustins à Paris.

ISBN : 978-2-7574-0789-9
ISSN : 2264-3583

Livre imprimé en France

Table des matières

Préface : Mémoire et oubli dans l'Histoire.....	9
<i>Patrice Brun</i>	
Avant-propos.....	13
<i>Stephan Martens et Michel De Waele</i>	
L'avenir du passé. Pour une mémoire vivante	17
<i>Stephan Martens</i>	
La mémoire vaine du crime contre l'humanité ? Sur l' <i>inuria sceleris humani</i> de César chez Pline l'Ancien.....	37
<i>Anne-Vial Logeay</i>	
L'Édit de Nantes : de « l'oubliance » prescrite à l'impossible « oubliance »	47
<i>François Pernot</i>	
Vérité, mémoire et oubliance : L'histoire immédiate des troubles de religion.....	57
<i>Michel De Waele</i>	
Les alliances franco et anglo-amérindiennes au XVIII ^e siècle : un jeu de mémoire ?.....	71
<i>Maxime Morin</i>	
Au temps de l'origine des deux nations au Canada (1775-1815) : histoire, mémoire et politique des conflits armés.....	81
<i>Roch Legault</i>	
La guerre de 1870 : de la mémoire à l'oubli – et vice-versa	93
<i>Jean-Claude Caron</i>	

Un drapeau pour la Société des Nations : se rappeler ce qui unit et oublier ce qui divise.....	105
<i>Carl Bouchard</i>	
Les diplomates français des années 1920 et la question de la responsabilité de la guerre : entre mémoire, oubli et histoire.....	123
<i>Renaud Meltz</i>	
Les enjeux mémoriels autour des expositions de la Résistance italienne en France	139
<i>Olivier Forlin</i>	
Le bombardement de Dresde dans le débat public britannique	149
<i>Madeline Zielinski</i>	
Félix Éboué, 1884-1944. Gouverneur général et Compagnon de la Libération : mémoire et oubli.....	157
<i>Arlette Capdepuy</i>	
Une institution militaire française face à la mémoire de la Seconde Guerre mondiale : la Marine française 1943-2010	173
<i>Odile Girardin-Thibeaud</i>	
Histoire et cinéma indiens face à la Partition : du devoir d'oubli à une mémoire en fragments, l'exemple de Earth de Deepa Mehta.....	183
<i>Paul Veyret</i>	
Le travaillisme à l'aune des mémoires de Tony Blair, ou quand la gauche britannique s'oublie.....	195
<i>Flavien Bardet</i>	
Les discours d'un roi. Le rapport à l'histoire de Juan Carlos d'Espagne à travers ses discours	209
<i>Matthieu Trouvé</i>	
La Commission Vérité et Réconciliation de l'Afrique du Sud, 1996/1998	219
<i>Johan Snyman</i>	
Témoignage. Réflexions sur le processus de réconciliation germano-polonais	235
<i>Markus Meckel</i>	
Index.....	241

L'avenir du passé. Pour une mémoire vivante

Stephan Martens¹

Pour *Josy-Anne*

De l'Afrique du Sud à la Lituanie, de l'Allemagne nazie aux États-Unis, le livre *Le Mur de Mémoire* d'Anthony Doerr, raconte le temps de la mémoire qui relie les personnages dans six nouvelles, tous hantés par la perte ou la résurgence du passé, et confrontés à ce manque vertigineux de ce qui a été mais n'est plus. À l'image d'Alma, une veuve septuagénaire de Cape Town, qui perdant la mémoire se fait implanter des cartouches de souvenirs dans des orifices crâniens. Elle revit ainsi les meilleurs et les pires instants de sa vie. Elle en a besoin pour continuer à vivre. Les courtes nouvelles montrent le besoin de procréer et l'importance de l'héritage de la mémoire : comme si, le présent n'étant pas rassurant, l'espoir venait par la mémoire². La mémoire ouvre-t-elle alors la profondeur de l'existence, en recueillant les différents temps de vie, en faisant œuvre de sens pour la vie ? Il est vrai que les êtres, les choses et la nature sont toujours enveloppés de souvenirs et de significations, et les actions cachent des traces du passé.

En tant que thème de recherche, les disciplines les plus diverses étudient la mémoire et chacune la définit de façon différente. Les neurologues se penchent sur les fondements des neurones, les « matériels » de la mémoire. Les psychologues étudient les processus mémoriels cognitifs et émotionnels des individus. Les scientifiques spécialistes de la littérature et des arts étudient la mémoire culturelle qui se constitue lentement en tant qu'héritage culturel au travers de textes et d'images. Les historiens mènent des recherches sur la fiabilité de la mémoire de l'homme par rapport aux sources écrites et, de concert avec les politologues, de plus en plus souvent aussi la façon selon laquelle les sociétés (re)construisent leur passé sous des formes symboliques, tels les monuments et

1.– Professeur de civilisation allemande contemporaine à l'Université Bordeaux Montaigne.

2.– Cf. Anthony Doerr, *Le Mur de la Mémoire. Nouvelles*, Paris, Albin Michel, 2013.

les cérémonies commémoratives, en fonction des besoins de leur présent. Pour les sciences humaines et sociales on peut, selon la politologue Marie-Claude Lavabre, retenir trois paradigmes de la mémoire : l'approche historique des lieux de mémoire de Pierre Nora³, les études sociologiques sur les cadres sociaux de la mémoire dans la lignée de Maurice Halbwachs⁴ et une perspective centrée sur les dimensions psychologiques de la mémoire à partir des notions de « travail » et de « devoir de mémoire »⁵, ou encore de mémoire blessée, mises en valeur notamment par Paul Ricœur⁶. Chaque paradigme cible des échelles, des objets et des enjeux d'étude différents⁷. Les demandes et revendications mémorielles, les politiques de réconciliation, les notions « d'expiation » et de « repentance » constituent désormais un vaste champ d'étude pour les sciences humaines et sociales. La mémoire est devenue l'objet d'une pratique sociale qui dépasse le simple effet de mode, la mémoire s'est installée au cœur du débat historique tant dans sa partie médiatisée qu'universitaire.

S'il faut maintenir vivant le souvenir, une mémoire excessive peut cependant se révéler aussi dangereuse pour la vie en commun d'une société que son oubli systématique : si la mémoire a pu servir de socle au message clé de l'Union européenne (UE) et à la réussite fondamentale de son projet de réconciliation entre la France et l'Allemagne en particulier, elle a pu, à l'inverse, servir de moteur, sinon de prétexte, à des explosions identitaires qui ont conduit au retour de la guerre dans les Balkans après la fin de la guerre froide⁸. De quelle mémoire s'agit-il alors, surtout en cas d'événements tragiques et douloureux ? Certainement pas celle qui érige le passé en maître du présent, ni la mémoire dictée comme horizon d'avenir. Une mémoire donc plurielle qui puisse restituer au présent sa capacité d'inaugurer un nouveau commencement ? Cela ne revient-il pas à rechercher, selon la thèse du philosophe Tzvetan Todorov, un « bon usage du passé »⁹ ?

De la conflictualité des mémoires

Que ce soit pour un individu ou pour un groupe d'individus, le souvenir est ressource de légitimation. La mémoire ne se développe pas dans l'isolement, elle a toujours déjà été dirigée vers d'autres individus et, à l'échelon politique, vers d'autres groupes, où elle « réagit » en fonction d'autres mémoires et se

3.- Pierre Nora, *Les lieux de Mémoire*, Paris, Gallimard, 7 vol., 1984, 1986, 1992, 1997.

4.- Cf. Maurice Halbwachs, *Les cadres sociaux de la mémoire*, Paris, PUF, 1925.

5.- La notion de « devoir de mémoire » s'est popularisée en France avec le procès de Klaus Barbie, en 1987. Elle était auparavant utilisée surtout par les déportés pour évoquer ceux qui étaient morts dans les camps.

6.- Paul Ricœur, *La mémoire, l'histoire, l'oubli*, Paris, Seuil, 2000.

7.- Marie-Claire Lavabre, « Actualité de la mémoire à l'Ouest », dans M.-C. Maurel, F. Mayer (éds.), *L'Europe et ses représentations du passé : les tourments de la mémoire*, Paris, L'Harmattan, 2008, p. 51-64.

8.- Cf. Dominique Moisi, « L'Europe, continent de la mémoire », dans T. de Monbrial, P. Moreau-Defarges, (éds.), *Rapport annuel mondial sur le système économique et les stratégies*, Paris, IFRI/Dunod, 2006, p. 41.

9.- Cf. Tzvetan Todorov, *Mémoire du mal, tentation du bien*, Paris, Laffont, 2000.

réfère à elles. La subsidiarité du souvenir, qui est aussi extrême pour le traumatisme, vaut par principe pour la mémoire. Sans une histoire que nous pouvons raconter à notre sujet, il n'y a pas identité. Cela vaut pour les individus tout autant que pour les groupes. L'histoire que nous apprenons dans les manuels scolaires et qui est commémoré lors des journées anniversaires est en quelque sorte la biographie collective d'une nation qui, toutefois, au même titre que la biographie individuelle, est de nouveau racontée différemment, en particulier après des crises profondes ou des revirements politiques majeurs. L'histoire que l'on se rappelle consolide l'autoportrait individuel au même titre que celui d'un groupe. C'est pourquoi ce qu'on se rappelle ne tient pas compte de ce qui s'est produit à proprement parler, mais de ce dont on peut et on veut plus tard pour raconter une histoire. Ce qu'on se rappelle et ce qu'on ne se rappelle pas du passé dépend en dernier ressort de ceux qui ont besoin de l'histoire et de la raison pour laquelle ils en ont besoin.

Il existe différentes manières de traiter le passé traumatique et cela résulte du fait que le passé se présente de façon différente dans chaque pays. La mémoire des souffrances de ceux qui ont subi le joug d'un régime tyrannique est aussi la mémoire des crimes de ceux qui les leur ont fait endurer. Cette mémoire est douloureuse : pour celui qui ne peut apaiser la souffrance de ses ancêtres, pour celui qui ne peut effacer de la réalité les crimes commis par les siens. Mais la souffrance des uns n'est pas la souffrance des autres. Il ne peut donc exister de culture commune de la mémoire qui couvre toutes les expériences terribles et différentes de conflits internationaux, asservissement de peuples ou guerres civiles. Même l'écrivain André Schwartz-Bart qui considère que la Shoah et l'esclavage antillais sont deux tragédies qui ne s'excluent pas mutuellement, et rapproche les deux tragédies et leurs mémoires respectives dans son œuvre majeure *La Mulâtresse Solitude*, confiera plus tard, face à la critique, avoir fait fausse route en essayant de parler au nom d'un autre peuple et de rendre un son juste¹⁰.

La mémoire est émotionnelle et partielle, c'est pourquoi les mémoires sont conflictuelles. L'historien Karl Jacoby a consacré une étude sur le massacre de Camp Grant, en 1871, en Arizona, où une troupe réunissant Anglo-américains, Mexicains et Indiens Tohono O'odham attaqua une réserve apache, faisant 144 victimes, pour la plupart des femmes et des enfants endormis. La version officielle fit des victimes les véritables coupables et de l'attaque une juste réponse aux atrocités commises par les Apaches contre les colons de l'Arizona, laissés sans protection par les autorités fédérales. L'historien a fait le pari de raconter l'événement du point de vue des différentes parties en faisant entendre d'autres mémoires de l'événement longtemps étouffées et en vient, à partir d'un événement tragique, à exposer quatre mémoires opposées et irréconciliables¹¹. Même parmi les Européens persistent les aspects unilatéraux d'images et de

10.- Cf. André Schwartz-Bart, *La Mulâtresse Solitude*, Paris, Le Seuil, 1972.

11.- Karl Jacoby, *Des ombres à l'aube. Un massacre d'Apaches et la violence de l'histoire*, Toulouse/Marseille, Anacharsis, 2013.

perceptions qui ont très souvent encore une spécificité nationale. Certes, la « Journée de la mémoire des génocides et de la prévention des crimes contre l'Humanité », le 27 janvier (date de la libération du camp d'Auschwitz), fournit l'occasion d'une réflexion sur la Shoah et les autres génocides, ainsi que sur les valeurs fondatrices de l'humanisme moderne, telles la dignité de la personne et le respect de la vie d'autrui¹². Pour certains auteurs, cette journée est à l'origine d'une culture du souvenir transnational¹³. Malgré l'existence d'initiatives intéressantes, tel le manuel franco-allemand de l'histoire pour les lycéens français et allemands, qui ont un objectif louable de « dénationalisation » de l'histoire pour tenter de créer une mémoire commune, il paraît néanmoins difficile d'édifier et de partager une culture commune du souvenir¹⁴. Ainsi, la Première Guerre mondiale n'a pas débouché sur une mémoire unique des Européens ; elle révèle, au contraire des inconscients nationaux singuliers, parfois antagonistes. Cent ans après, la Grande Guerre reste un théâtre mémoriel mettant en scène les psychologies nationales, les plaies du passé et les défis politiques d'aujourd'hui, et divise encore : le livre de l'historien australien Christopher Clark a (ré) ouvert un débat vigoureux sur les origines de la guerre 1914-1918. L'Allemagne, vaincue, était coupable, c'est ce que les enfants apprennent depuis cent ans. Or, aujourd'hui l'hypothèse de la responsabilité partagée des grandes puissances est ouvertement posée¹⁵.

La division Est-Ouest persiste par rapport à l'approche différenciée à la Shoah et au Goulag et au souvenir du nazisme et du stalinisme. On reproche, aujourd'hui encore, à l'historien Stéphane Courtois, avec *Le livre noir du communisme*¹⁶, de relativiser le génocide juif en évoquant les 80 à 100 millions de morts dus au communisme. On se souvient aussi qu'au milieu des années 1980 la mise en relation, et en équivalence, du communisme et du nazisme par l'historien allemand Ernst Nolte – provoquant, en Allemagne, la célèbre « querelle des historiens » (*Historikerstreit*) – avait été perçue comme un moyen de relativiser la criminalité du nazisme en lui trouvant des antécédents soviétiques, car par rapport au racisme nazi perçu comme le mal absolu, le pouvoir communiste était au moins sous-tendu par l'idéal de progrès et l'universalisme marxiste¹⁷.

12.– Le 18 octobre 2002, les ministres européens de l'Éducation nationale adoptent, à l'initiative du Conseil de l'Europe, la Déclaration créant la « Journée de la Mémoire de l'Holocauste et de la prévention des crimes contre l'Humanité » dans les établissements scolaires des États membres.

13.– Cf. Daniel Levy, Natan Sznaider, « Memory Unbound : The Holocaust and the Formation of Cosmopolitan Memory », *European Journal of Social Theory*, n° 5, 2002, p. 87-106 ; Harald Welzer (éd.), *Der Krieg der Erinnerung : Holocaust, Kollaboration und Widerstand im europäischen Gedächtnis*, Francfort-sur-le-Main, Fischer Taschenbuch Verlag, 2007.

14.– Cf. Aleida Assmann, Peter Novick, « Europe : A community of Memory ? », *Bulletin of the German Historical Institute*, Washington DC, n° 40, 2007, p. 11-38 ; Ulrike Liebert, Henrike Müller, « Zu einem europäischen Gedächtnisraum ? », *Aus Politik und Zeitgeschichte*, n° 4, 23.1.2012, p. 40-48.

15.– Christopher Clark, *Les Somnambules. Été 1914 : comment l'Europe a marché vers la guerre*, Paris, Flammarion, 2013.

16.– Stéphane Courtois *et. al.*, *Le livre noir du communisme. Crimes, terreur, répression*, Paris, Laffont, 1997.

17.– Cf. Steffen Kailitz (éd.), *Die Gegenwart der Vergangenheit. Der Historikerstreit und die deutsche*

Une telle perspective est désormais battue en brèche par l'historien américain Timothy Snyder qui renvoie dos à dos distinctions subtiles et nuances intéressées, car, au plus tard, à partir de 1938 Staline et son appareil visent bien des cibles de moins en moins sociales et de plus en plus explicitement ethniques : les Polonais et les Ukrainiens puis, après 1945, les Juifs. En ce sens, l'auteur montre comment le chevauchement de deux systèmes totalitaires a laissé près de 15 millions de victimes, affamées sur ordre, tuées ou gazées, vivant dans leur chair la convergence entre communisme et nazisme. L'histoire est « inconfortable », souligne-t-il, en montrant comment les deux totalitarismes se sont encouragés dans une escalade de la violence menant à la barbarie la plus brutale. L'historien ne délivre nullement de bons et de mauvais points aux dictatures stalinienne et nazie, mais il se méfie tout autant d'une « concurrence des mémoires » qui empêche, selon lui, de comprendre que, dans la réalité historique, ces horreurs appartiennent au même espace et à la même époque¹⁸. C'est dans cette logique que les Européens de l'Est déplorent l'asymétrie mémorielle des pays de l'Europe de l'Ouest, qui ne mettent pas sur le même plan les crimes du nazisme et ceux du communisme : l'ont voit que les deux Europe n'ont pas le même référentiel mémoriel¹⁹. Les peuples de l'Est, libérés de leur exil par la chute du communisme ont rejoint ceux de l'Ouest, mais en y apportant leur passé. Pour construire l'Europe, il faut donc apprendre à concilier le passé, à harmoniser les mémoires collectives. L'entreprise implique une réécriture des livres d'histoire. Le passé exige d'être remodelé, apuré, enrichi, mais l'on voit bien qu'il reste difficilement « partageable ».

De l'inflation mémorielle au risque de mémoires dévoyées

Les émotions et les leçons positives et négatives qui s'ancrent dans l'histoire doivent pouvoir être mobilisables pour la structuration des champs politiques, mais pas en vue de proposer des lectures du passé variables dans le temps. Il est vrai qu'il existe des « stratégies d'historicisation »²⁰ qui rendent compte de la propension d'acteurs divers à instrumentaliser l'histoire à des fins partisans, notamment sur les scènes politiques nationales, jusqu'à, si nécessaire, favoriser certains oublis.

Le problème, aujourd'hui, c'est qu'en plus de l'historien, les médias, le témoin, la justice, le législateur gèrent également le passé. Cela peut entraîner une boulimie commémorative et un mouvement de « muséification » de périodes tragiques de l'histoire²¹, ou encore, comme en France, l'adoption de lois dites

Geschichtspolitik, Wiesbaden, VS-Verlag, 2008.

18.- Timothy Snyder, *Terres de sang. L'Europe entre Hitler et Staline*, Paris, Gallimard, 2012. Cf., aussi, en ce sens, Keith Lowe, *L'Europe barbare. 1945-1950*, Paris, Perrin, 2013.

19.- Cf. Pascal Bonnard, Georges Mink, *Le passé au présent. Gisements mémoriels et actions historicisantes en Europe centrale et orientale*, Paris, Michel Houdiard Éditeur, 2010.

20.- Cf. G. Mink, « L'Europe et ses passés douloureux. Stratégies historicisantes et usages de l'Europe », dans G. Mink, L. Neumayer (éds.), *L'Europe et ses passés douloureux*, Paris, La Découverte, p. 19. Cf., en ce sens, Jean-Michel Chaumont, *La concurrence des victimes. Génocide, identité, reconnaissance*, Paris, La Découverte, 2010, p. 15.

21.- Cf. Paul Williams, *The Global Rush to Commemorate Atrocities*, Oxford, Berg Publishers, 2007.

« mémorielles » (quatre entre 1990 et 2005) sur la base de motivations plus ou moins politico-morales, qui ont fortement inquiété historiens et chercheurs, craignant pour l'exercice en toute liberté de leur métier²². Depuis les années 1960, avec le mouvement de décolonisation, tous les pays, tous les groupes sociaux et ethniques dans le monde sont travaillés par la poussée de toutes sortes d'identités particulières qui demandent à être reconnues dans l'espace public, et dont certaines se constituent à partir de revendications mémorielles. Le passé peut ainsi devenir l'objet de surenchères mémorielles et la tentation devient de plaquer sur le passé des grilles d'interprétation qui ne sont valables que pour le présent. Si le « devoir de mémoire » pour des auteurs comme Primo Levi était, à l'origine, un devoir de témoignage afin que le crime de la Shoah ne disparaisse avec les survivants²³, il est ensuite devenu l'argument de certains particularismes. On peut comprendre l'inquiétude de P. Nora, dès la fin des années 1970, devant le constat que « l'histoire s'écrit désormais sous la pression des mémoires collectives »²⁴. En effet, si la mémoire, qui est portée par des groupes vivants, ouverte à toutes les transformations, vulnérable aux manipulations, virevoltante, réussit à déséquilibrer l'histoire pondérée parce qu'elle a le bon droit pour elle, qu'est-ce que l'avenir réserve au métier d'historien ?

Plus récemment, on constate encore l'explosion d'un véritable « tourisme mémoriel ». En 2012, les camps d'Auschwitz et Birkenau ont accueilli 1,3 millions de visiteurs, en groupes organisés ou individuels. Pour beaucoup, et notamment les enseignants qui y amènent leurs élèves, il s'agit d'un geste de mémoire pour mieux prendre conscience de l'horreur de l'extermination. Pour d'autres, ils deviennent, de plus en plus, des lieux à visiter au même titre que les châteaux de la Loire ou Versailles. Comment préserver le respect et l'émotion qu'ils génèrent dans un environnement touristique banalisé ? Les limites sont difficiles à cerner entre curiosité intellectuelle, hommage ou activité de loisirs²⁵.

Des historiens s'élèvent, au début des années 1990, contre le délitement de l'histoire par la mémoire. Selon P. Nora, le danger réside dans le « fétichisme sacralisateur » de la mémoire²⁶, alors que l'historien Philippe Joutard dénonce

22.- Pour le point de vue de Pierre Nora, co-fondateur, avec René Rémond, de l'association « Liberté pour l'Histoire », cf. Pierre Nora, *Esquisse d'ego-histoire*, Paris, Desclée de Brouwer, 2013, p. 83-89.

23.- Cf. Primo Levi, *Si c'est un homme*, Paris, Julliard, 1987.

24.- Pierre Nora, « Mémoire collective », dans J. Le Goff, R. Chartier, J. Revel (éds.), *La nouvelle histoire*, Paris, Retz, 1978, p. 400.

25.- *Le tourisme de mémoire en France*, édité par l'Agence de développement touristique de la France (2012), étude réalisée en coopération entre les ministères de la Défense et du Tourisme, permet pour la première fois de mesurer l'impact sur le grand public de cette forme de tourisme et d'évaluer les enjeux économiques dont sont porteurs les nombreux sites liés aux grands conflits qui ont marqué le pays, principalement à travers les deux guerres mondiales. Les retombées économiques sont évaluées à 45 millions de CA, notamment en ce qui concerne la fréquentation des restaurants, des gîtes et des hôtels. Les visiteurs (dont 45 % d'étrangers) sont avant tout motivés par un souci d'information sur l'histoire du site.

26.- Pierre Nora, « Les lieux de mémoire », dans J.-C. Ruano-Barbalan (éd.), *L'histoire aujourd'hui*, Auxerre, Sciences humaines Éditions, 1999, p. 348.

les dérapages de la mémoire, le fait qu'elle devienne à l'occasion le « vecteur des intolérances »²⁷. D'une mémoire « modeste », on est passé à une mémoire « sacrée », prête à s'imposer par tous les moyens. P. Nora va jusqu'à parler de « terrorisme » de la mémoire et regrette qu'aujourd'hui l'idée se soit répandue que la mémoire détient sur l'histoire un « privilège qu'elle tire de la morale, une forme de vérité supérieure à celle que l'histoire ne détiendra jamais ». Mais alors, quelle est la vérité vraie ? À ce moment-là, craint-il, « on passe d'une mémoire normale à une mémoire pathologique »²⁸. L'historien constate que c'est « l'avènement de l'âge de la mémoire », que la mémoire a modifié l'attitude d'une histoire scientifique, objective, distancée et critique, par une appropriation du passé en fonction des besoins du présent. Bref, selon lui, il ne faudrait pas absolutiser le passé au nom d'une morale qui est la nôtre aujourd'hui²⁹.

Le réveil de la mémoire peut alors être redoutable, surtout en cas de souvenirs d'événements traumatisants. La mémoire, quand elle revient en force, fait remonter du tréfonds les souvenirs des souffrances et des humiliations pour entretenir le ressentiment. En ce sens, des groupes politiques peuvent appuyer leur identité sur un « traumatisme sélectionné »³⁰, entraînant une concurrence entre les victimes, chacune s'appropriant sa mémoire en déniait la légitimité du passé de l'autre. On peut souligner la pertinence du concept de « décontextualisation », avancé par George Mink, par laquelle, précisément, sont oubliées les conditions historiques concrètes dans lesquelles sont apparues les « douleurs » et qui débouche sur la « mise en concurrence », à égalité, des victimes de l'histoire³¹.

Ainsi, si l'Allemagne ne cesse de combattre les fantômes du nazisme³², depuis son unification, en 1990, une sourde revendication mémorielle s'y fait entendre. De nombreux livres, émissions de télévision et films traduisent l'intérêt croissant pour le phénomène de « victimisation » du peuple allemand. Les Allemands (re)découvrent les souffrances de ceux qui ont été expulsés des territoires perdus à l'Est ou qui ont péri sous les bombardements des forces alliées³³. L'universitaire Ingrid Brunstein, née en 1937, met en relief les épreuves, réelles, traversées par la population allemande vers la fin de la Seconde Guerre mondiale, mais pratique un renversement historique ambigu, lorsqu'elle met sur un même plan la cruauté du Reich et les bombardements alliés, allant jusqu'à

27.- Cf. Philippe Joutard, « La tyrannie de la mémoire », *L'Histoire*, n° 221, mai 1998, p. 98.

28.- Pierre Nora, « La France est malade de sa mémoire », (entretien), *Le Monde*, 18.2.2006.

29.- Pierre Nora, « Faire sentir la différence des temps », (entretien) *Le Monde*, 11.10.2013. Cf., pour un bilan, Marie-Claire Lavabre, « Usages et mésusages de la notion de mémoire », *Critique internationale*, n° 7, 2000, p. 48-57.

30.- Cf. Vamik Volkan, « On Chosen Trauma », *Mind and Human Interaction*, n° 4, 1991, p. 3-19.

31.- George Mink, « L'Europe et ses passés douloureux : stratégies historicisantes et usages de l'Europe », *op. cit.*, p. 19.

32.- Cf. Stephan Martens, « La mémoire de la Seconde Guerre mondiale : le débat allemand », dans S. Martens (éd.), *La France, l'Allemagne et la Seconde Guerre mondiale. Quelles mémoires ?*, Pessac, Presses universitaires de Bordeaux, 2007, p. 45-74.

33.- Cf., notamment, Jörg Friedrich, *L'incendie. L'Allemagne sous les bombes, 1940-1945*, Paris, De Fallois, 2004 ; R. M. Douglas, *Les Expulsés*, Paris, Flammarion, 2012.

employer le terme de « Holocauste » pour décrire les ruines de Leipzig³⁴. Si l'opinion publique allemande s'intéresse davantage aux Allemands en tant que « victimes », cela signifie qu'il existe un besoin de revenir sur certains épisodes historiques. Et comme le démontre le psychanalyste Hartmut Radelbode, spécialiste dans l'étude des conséquences à l'âge adulte des traumatismes subis par les jeunes Allemands entre 1944 et 1945, si les Allemands peuvent admettre leurs propres souffrances, ils pourront encore mieux assumer les souffrances qu'ils ont infligées aux autres³⁵. Il faut cependant être vigilant, car cela ne doit pas être un moyen d'écarter toutes causalités et liens historiques. Marc Ferro le rappelle fort bien à propos d'une partie de la classe moyenne d'un certain âge qui, même dans les années 1950, n'éprouvait que rarement de repentir et vivait avec bonne conscience. Ainsi, en 1958, un commerçant allemand osait dire à Jean Améry, survivant d'un camp de la mort, que le « peuple allemand ne gardait aucune rancune au peuple juif : il n'en voulait pour preuve que la généreuse politique de réparations menée par le gouvernement fédéral auquel l'État d'Israël rendait pleinement hommage [...] Ayant tellement souffert à Stalingrad ou ailleurs, les Allemands ne gardaient aucune rancune ni aux résistants, ni aux Juifs. N'étaient-ils pas tous des victimes ? »³⁶ L'aveuglement devant la souffrance infligée à l'Autre ne peut guère favoriser un rapprochement et encore moins une réconciliation.

En sens inverse, tout « devoir de mémoire », collectif ou individuel, ne doit pas devenir un raccourci moralisant qui éluderait l'extrême complexité des questions qu'il soulève. Cela n'aurait pour effet, à long terme, qu'une aseptisation néfaste des mémoires. Si, au cours de la Seconde Guerre mondiale, on parle des brutalités et des crimes de l'Armée rouge en Europe orientale, on ne voit pas pourquoi on tairait les crimes commis par l'armée américaine. Ainsi, durablement inscrite dans la mémoire collective, l'image idéalisée du GI envoyé sur le vieux continent pour le libérer du nazisme, est ternie : l'ouverture récente d'archives judiciaires a permis à des auteurs américains de faire la lumière sur un sujet resté longtemps tabou, car entre 1944 et 1945 des soldats américains ont commis des milliers de viols et de crimes en Allemagne, mais également en France³⁷.

On l'admet désormais, qu'organisée par les pays musulmans, puis par les États européens, la traite et l'esclavage des Noirs, l'une des plus graves tragédies humanitaires de l'Histoire, a trouvé des complices dans les sociétés africaines. La « traite » européenne et transatlantique retient le plus l'attention, car elle est aussi celle qui, de toute évidence, peut le mieux rendre compte de la situation actuelle de l'Afrique, dans la mesure où en est issue la fragilisation socio-économique

34.- Ingrid Braunstein, *Ici pas de survivants. Une enfance allemande*, La Tour d'Aigues, Éditions de l'Aube, 2014.

35.- Hartmut Radelbode, *Die dunklen Seiten unserer Vergangenheit. Ältere Menschen in Beratung, Psychotherapie, Seelsorge und Pflege*, Stuttgart, Klett-Cotta, 2005.

36.- Marc Ferro, *Le ressentiment dans l'Histoire. Comprendre notre temps*, Paris, Odile Jacob, 2007, p. 34.

37.- Cf. Robert J. Lilly, *La face cachée du GI's*, Paris, Payot, 2006 ; Mary Louise Roberts, *What Soldiers Do : Sex and the American G.I. in World War II France*, Chicago, University of Chicago Press, 2013.

durable. Mais des États africains ont eux-mêmes contribué à la traite. C'est un fait que, même si le mode de production en Afrique n'était pas fondamentalement esclavagiste, les sociétés y connaissaient certaines formes de servitude. La traite ne se limitait donc pas à la vente des Noirs à des Blancs dans les ports africains. Elle englobait la manière dont les esclaves étaient « produits » à l'intérieur du continent et acheminés sur la côte. La traite transatlantique était une organisation globale qui mettait en relation, dans un partenariat asymétrique, mais intéressé, les compagnies européennes avec des élites africaines. Celles-ci utilisaient la traite pour redéfinir les rapports du pouvoir sur le continent³⁸. Et si Gorée a été érigé en mémorial – la maison des esclaves, avec les ténèbres du couloir qui débouche directement sur l'Atlantique par une ouverture baptisée : « Porte du voyage sans retour » –, au moment de l'indépendance du Sénégal, en 1960, lorsque les discours magnifiaient l'unité africaine contre le colonialisme, plutôt que de choisir un lieu situé à l'intérieur du pays, là où des élites africaines ont capturé des paysans pour les vendre, ce qui aurait affiché la fracture entre Africains, on a préféré Gorée, un lieu de « rencontre » avec les Européens³⁹.

Une mémoire confisquée c'est aussi, en quelque sorte, le récit de la vie de la collectivité qui est vicié, le « vivre ensemble », à quelque échelle que ce soit, qui est mis à mal. Ainsi, la mémoire collective française a quasiment oublié les 500 000 soldats africains mobilisés sur le front européen dès 1914⁴⁰. Des 1 500 manifestations qui ont lieu en France et labellisées par la Mission centenaire de la Première Guerre mondiale, aucune n'est consacrée, en tant que telle, au rôle joué par l'Afrique et au lourd tribut payé par ses soldats. L'engouement de chercheurs éclairés sur l'histoire du colonialisme des puissances européennes contribue également à l'effondrement de certains mythes, tel celui de « l'impérialisme bienveillant » de la Grande-Bretagne. L'historienne Caroline Elkins a pu, au bout d'un travail de recherche de dix ans, prouver que les Britanniques ont commis des atrocités au Kenya dans les années 1950, provoquant la mort de centaines de milliers de Kikuyus dans des camps fortifiés, sous les coups, de malnutrition ou de maladie⁴¹. Si le colonialisme allemand ne joue pas un rôle prépondérant dans la mémoire allemande, car l'empire colonial allemand n'a existé que de 1884 à 1918, le souvenir, en 2004, de la répression sanglante des Hereros en Afrique du Sud-Ouest, actuelle Namibie, en 1904, annonce un renouveau de la recherche : des camps de concentration avaient été établis, parmi les premiers de l'histoire, inspirés des camps utilisés par les Britanniques lors de la guerre des Boers. Certains parlent de « génocide », même s'il n'a

38.– Cf. Ibrahim Thioub, « Traites et esclavages en Afrique : mémoires vivantes et silence historiographique », dans M. Cottias, E. Cunin, A. de Almeida Mendes (éds.), *Les traites et les esclavages. Perspectives historiques et contemporaines*, Paris, Karthala, 2010, p. 377-386.

39.– Cf. Djibril Samb (éd.), *Gorée et l'esclavage. Actes du séminaire sur Gorée dans la traite atlantique : mythes et réalités (Gorée, 7/8.4.1997)*, Initiation et études africaines, n° 38, Dakar, Université Cheikh Ante Diop, IFAN, 1997.

40.– Cf. Marc Michel, *L'Afrique dans l'engrenage de la Grande Guerre*, Paris, Karthala, 2013.

41.– Cf. Caroline Elkins, *Britain's Gulag : the Brutal End of Empire in Kenya*, Londres, Pimlico, 2005.

jamais été reconnu officiellement⁴². Il reste que les descendants des Kikuyus et Hereros réclament aujourd'hui des comptes. La question des réparations est plus que jamais d'actualité, elle pose celle de la responsabilité de certains États qui, au plan mondial, participe plus largement d'un nouveau regard sur l'histoire surdéterminé par la mémoire – auquel la Shoah sert de matrice – où les justifications traditionnelles des États, en fonction de leurs intérêts et de leurs logiques propres, se trouvent comme démonétisés face à l'affirmation de principes supérieurs pensés comme universels et que l'on identifie sous la thématique des droits de l'Homme⁴³. C'est dans ce contexte que les Nations unies ont décidé, lors de la 34^e Assemblée générale du 27 décembre 2013, de déclarer la décennie 2015-2024 « Décennie internationale des personnes d'ascendance africaine » autour du thème des Afro-descendants : « Considération, justice et développement ». Il y sera notamment question du dossier des réparations de la traite et de l'esclavage des Noirs, puisqu'ils constituent une des voies envisagées pour rétablir la justice et le développement des territoires et des personnes qui en ont été victimes.

Ainsi, le 7 juillet 2013, la Communauté du bassin des Caraïbes (Caricom) a décidé de poursuivre la Grande-Bretagne, la France et les Pays-Bas en vue de leur demander réparation pour les préjudices subis du fait de la traite et de l'esclavage. Face à ces demandes de dédommagements, François Hollande, le 10 mai 2013, à l'occasion de la « Journée nationale des mémoires de la traite négrière, de l'esclavage et de leurs abolitions », évoque « l'impossible réparation ». Le chef de l'État a préféré pointer vers l'intervention des forces armées françaises au Mali, pour souligner une autre manière pour Paris d'être solidaire et de régler sa dette. Préférer l'action au présent plutôt que l'obsession du passé, cela peut s'entendre tant les inégalités et les discriminations actuelles s'analysent largement comme des conséquences de l'esclavage et de la colonisation. Si l'esclavage a disparu, la hiérarchie sociale et raciale, s'est largement maintenue. Les élites, dans la Caraïbe et les Amériques, sont dans l'ensemble issues des anciens propriétaires, tandis que les descendants sont, dans l'ensemble, et malgré des trajectoires exceptionnelles – grâce au développement de l'éducation secondaire et supérieure – dans les positions les plus modestes. Aux Antilles, la terre et l'économie appartiennent toujours aux « Blancs ». Les héritiers des esclavagistes ne sont pas responsables de la traite, mais ils en sont les bénéficiaires. Cela crée des tensions dans la société. Il ne s'agit pas de payer le passé ni même de le réparer, car le génocide des Juifs tout comme la traite et l'esclavage sont irréparables. En revanche, il est nécessaire de réparer le présent, un présent qui peut être pétri d'injustices héritées ou de silences.

42.– Cf. Jörg Wassink, *Auf den Spuren des deutschen Völkermordes in Südwestafrika. Der Herereo-/ Nama- Aufstand in der deutschen Kolonialliteratur. Eine literarhistorische Analyse*, Munich, Martin Maidenbauer Verlag, 2004 ; Reinhart Kössler, « La fin d'une amnésie ? L'Allemagne et son passé colonial depuis 2004 », *Politique africaine*, n° 102, juin 2006, p. 50-66.

43.– Cf. Antoine Garapon, *Peut-on réparer le passé ? Colonisation, esclavage, Shoah*, Paris, Odile Jacob, 2008.

De la tentation à l'impossibilité d'oublier

Il est pourtant une façon radicalement différente d'envisager la construction du commun : l'éradication du passé. En effet, si l'histoire peut conduire à la mise en valeur, voire à la fabrication, d'un « roman national » ou d'une réconciliation entre peuples et pays, elle est aussi remémoration de tragédies, d'injustices et de crimes au risque de raviver les plaies et d'entretenir les différends.

Du massacre de Nankin à la Seconde Guerre mondiale, l'archipel nippon entretient avec son passé une relation complexe, faite de non-dits, de tabous et de refoulement. Perceptible jusque dans les manuels scolaires, ce malaise persiste. Des pans entiers de la période 1937-1945, avec ses quatre millions de morts civils et militaires, ses massacres, ses expérimentations bactériologiques sur des milliers de cobayes humains de « l'Unité 371 », sont aujourd'hui encore atténués par le Japon. Non seulement la Chine accuse régulièrement le Japon d'amnésie historique et d'ignorance des souffrances infligées aux autres, mais de plus la cohésion, des années de la guerre froide, entre le Japon, la Corée du Sud et Taiwan, dans le même camp face à « l'Asie rouge », s'effrite : à la suite de l'effondrement de l'Union soviétique et de la modification des rapports de force régionaux entraînée par l'essor économique de la Corée du Sud, mais aussi de la Chine, les rancœurs ressurgissent – en commençant par la querelle de Tokyo avec Pékin sur les îles de Senkaku et celle avec Séoul sur l'archipel de Takeshima – et attisent les gouvernants pour mobiliser le sentiment national⁴⁴.

Il ne faut pas sacraliser la mémoire, selon T. Todorov, ce qui est une manière de la rendre stérile. Poussé à ces extrémités, le culte de la mémoire est abusif. Il détourne du présent et de l'avenir. Or, c'est au présent et à l'avenir qu'il s'agit de penser. Racisme, xénophobie, exclusion qui frappent les autres aujourd'hui ne sont pas identiques à ceux d'hier. Pas plus que ne le seront les barbaries de demain. Pire, si le passé est trop commémoré ou transformé, parfois inventé, taillé sur mesure dans le souvenir, la mémoire « saturée » pourrait être une forme d'oubli⁴⁵. Le politologue Enzo Traverso prévient que l'industrie culturelle, les musées, les commémorations, le programme éducatif contribuent à faire de la mémoire une sorte de religion civile des sociétés contemporaines. Faut-il alors savoir oublier ? P. Ricœur s'interrogeait sur cette problématique et, selon lui, les obligations vis-à-vis du passé ne sont pas toutes de mémoire. Il ne s'agit pas d'un oubli de complaisance cédé à l'usure du temps, ni celui de l'amnistie que crée l'amnésie⁴⁶. Et n'existe-t-il pas, fondamentalement, une part de bonheur par l'oubli ? Le psychiatre Simon-Daniel Kipman insiste sur l'idée que l'oubli est un instrument d'adaptation à la réalité, car il détruit en l'individu le passé survivant qui est en contradiction permanente avec elle. Le « devoir de mémoire », selon lui, est un « instrument politique », le souvenir n'est plus intime, il devient ostentatoire, moral, il culpabilise. Les États se drapent dans

44.– Cf. Philippe Pons, « Japon : un négationnisme par omission », *Le Monde*, 22.8.2013.

45.– Cf. Régine Robin, *La mémoire saturée*, Paris, Stock, 2003.

46.– Cf. Tzvetan Todorov, *Les abus de la mémoire*, Paris, Arléa, 2004 ; Enzo Traverso, *Le passé mode d'emploi : histoire, mémoire, politique*, Paris, La Fabrique, 2005 ; P. Ricœur, *La mémoire, l'histoire, l'oubli*, *op. cit.*

un rôle de gardiens de la mémoire via les commémorations, les musées de type mémoriel, ils englobent les individus sous la mémoire collective pour masquer les actions présentes, et ces célébrations ne préservent même pas du retour de l'atrocité⁴⁷. Au « devoir de mémoire » convient-il d'opposer le droit à l'oubli ? Friedrich Nietzsche parlait de la nécessité d'oublier, des méfaits de la rumination historique, des risques que font peser les excès de mémoire sur l'action et l'existence même de l'avenir⁴⁸.

Certains auteurs ont d'ailleurs avancé l'idée que la construction européenne postule une éclipse de l'histoire. L'écrivain Camille de Toledo explique que les bâtisseurs de l'Europe se sont toujours contentés d'un seul argument émotionnel : les guerres, le XX^e siècle et l'extermination. Tout ramène le citoyen de l'Europe à ce lourd passé. Des monuments dédiés à la mémoire aux discours sur la morale à tirer du XX^e siècle en passant par l'impérativité de ne pas oublier, une vraie boucle mémorielle. Selon lui, le passé est donc la constitution non écrite de l'Europe et les Européens vivent sous le régime d'un « pouvoir de mémoire », alors même qu'il faudrait trouver une poétique qui définisse un horizon, pour l'avenir. Il propose, pour guérir la hantise, de reconnaître le travail proprement humain de l'oubli. À rebours de nombreux intellectuels qui déplorent un oubli croissant des leçons du XX^e siècle, C. de Toledo, penseur atypique, ne promeut pas un quelconque négationnisme, mais estime que c'est un trop-plein de mémoire érigée en morale politique qui empêche le vieux continent, hanté par les fantômes, de s'inventer un avenir⁴⁹. Avant lui, le président Valéry Giscard d'Estaing décide, en 1975, pour construire l'Europe et favoriser le rapprochement franco-allemand, de cesser de commémorer le 8 mai 1945 tandis que la place traditionnellement dévolue à l'enseignement de l'histoire est remise en cause⁵⁰. Mais dès la fin de la Seconde Guerre mondiale, Winston Churchill déclarait déjà, dans son discours à l'Université de Zurich, le 19 septembre 1946, qu'il fallait un « acte d'oubli salutaire », qu'il s'agissait de « tourner le dos aux horreurs du passé et de regarder vers l'avenir », car les Européens « ne peuvent se permettre de traîner, au cours des années à venir, les haines et les vengeances nées des blessures du passé ». L'histoire ayant divisé l'Europe, il fut jugé bon de repartir sur de nouvelles bases.

En 1947, soit une année plus tard, parut l'ouvrage de P. Levi, *Se questo è un uomo*, véritable acte de raison conçu *a contrario* au nom du « devoir de mémoire ». Pour que l'Europe vive, il fallait une paix durable. Que la fin des hostilités se payât au risque d'une amnésie des peuples entrainait explicitement dans le projet. Mais ce donnant-donnant est le principal talon d'Achille de l'Europe d'après-guerre. Le dépassement de l'histoire ne peut que produire son

47.– Cf. Simon-Daniel Kipman, *L'oubli et ses vertus*, Paris, Albin Michel, 2013.

48.– Cf. Jacques Le Rider, « Oubli, mémoire, histoire dans la Deuxième Considération inactuelle », *Revue germanique internationale*, n° 11, 1999, p. 207-225.

49.– Camille de Toledo, *Le Hêtre et le Bouleau. Essai sur la tristesse européenne*, Paris, Seuil, 2009.

50.– Cf. Patrick Garcia, « Valéry Giscard d'Estaing, la modernité et l'histoire », dans C. Andrieu, M.-C. Lavabre, D. Tartakowsky (éds.), *Politiques du passé. Usages politiques du passé dans la France contemporaine*, Aix-en-Provence, Presses universitaires de Provence, 2006, p. 119-132.

effacement. Il en va ainsi de la production littéraire qui rend compte de certains faits, elle joue un rôle fondamental de sauvegarde de la mémoire, participe à la reconstruction d'identités démolies et contribue à témoigner de la condition humaine avec, au bout de chaque page, l'espoir de changer la vie. Si l'on songe à la haine nazie, cela dépasse l'entendement et il est difficile de la comprendre, mais la connaître est indispensable, car tout peut recommencer. Difficile, dans ce contexte, de contester la nécessité de la mémoire, pour une raison capitale, l'idée de « devoir de mémoire » est forte pour éviter qu'un événement ne se répète : « Plus jamais », telle est l'inscription sur le Monument au camp de Dachau. L'écrivain de la mémoire peut être considéré comme un archéologue qui creuse et puise dans la mémoire collective et individuelle pour rappeler, entre autres, que le passé couve toujours sous la cendre.

On ne peut guérir les plaies de la mémoire par une pédagogie fondée sur l'oubli des contentieux. L'Histoire en offre maints témoignages et il suffit de penser au massacre des Juifs de Jedwabe, en Pologne, en juillet 1941 : 1 600 Juifs vivant dans cette bourgade ont été massacrés par leurs voisins polonais à coups de pieu, brûlés à l'essence ou noyés dans les marais. Sept seulement ont survécu. Ce massacre, longtemps attribué aux nazis par la propagande communiste, a été le fait des seuls Polonais. Comme le raconte Jan T. Gross, « l'heure était venue de régler le compte à ceux qui avaient crucifié Jésus-Christ ». L'un des massacreurs expliquait, en 1949, « qu'on [nous] l'a appris à l'école » et confirmait que les Polonais « avaient agi de leur plein gré ». Apprendre que les Juifs avaient crucifié Jésus était bien la première blessure qu'avaient reçue ces Polonais dès leur plus tendre enfance. Héritée de génération en génération, elle avait suscité un désir de vengeance et celui-ci était enfin satisfait : « Ce pogrom était l'exacte et pure expression d'un ressentiment millénaire »⁵¹.

La reviviscence de la blessure passée est plus forte que toute volonté d'oubli. Même l'existence du ressentiment montre combien est artificielle la coupure entre le passé et le présent, qui vivent ainsi l'un dans l'autre. Tout renoncement à une culture démocratique de la mémoire se venge dans l'histoire. S'il existe des problèmes propres aux Antillais, ou à d'autres peuples autrefois opprimés, et que les souffrances dues à la traite des Noirs et à l'esclavage sont encore réelles – se traduisant le plus souvent par des clivages socio-économiques divers qui perdurent –, il faut aussi aller de l'avant en vue de construire ensemble l'avenir. Il est nécessaire de s'engager dans un processus long et complexe, de franchir un certain nombre d'étapes incontournables : reconnaître, d'abord, les inconvenients de vivre dans les rancœurs du passé. À titre d'exemple : depuis 1945, l'UE est devenue un espace où la guerre est, en principe, impossible, mais dans les années 1990, l'éclatement meurtrier de la Yougoslavie fit l'effet d'une piqûre de rappel sur ce qu'il en coûte de vivre sur les rancœurs du passé. Pour cela, il faut commencer par décliner clairement les faits historiques et on n'échappe pas, un jour, à la nécessité de reconnaître les fautes et les crimes commis par

51.- Jan T. Gross, *Les voisins, 10 juillet 1941, un massacre de Juifs en Pologne*, Paris, Fayard, 2002, p. 30-31.

les oppresseurs et bourreaux d'antan, car si aujourd'hui personne ne doit plus se sentir responsable, il s'agit bien de transmettre aux générations futures le sentiment d'une responsabilité morale, à l'image de Willy Brandt, qui s'était agenouillé le 7 décembre 1970 devant le Mémorial aux victimes du ghetto de Varsovie. Dans un discours devant la Knesset, le 16 février 2000, Johannes Rau, alors président de l'Allemagne, avait, lui, demandé « pardon pour tout ce que les Allemands ont fait ». Pour l'Allemagne, nation mémorielle par excellence, le passé doit toujours rester vivace si l'on veut une Europe pacifique.

Le travail de mémoire par la connaissance historique

C'est la capacité collective à expliciter « scientifiquement » les souffrances et les contentieux qui offre des perspectives d'apaisement. Des procès historiques sont nécessaires pour juger des criminels, mais ils ne suffisent pas pour ancrer dans les consciences la nécessité de travailler sur le passé incriminé. Les jugements prononcés par le tribunal de Nuremberg à l'encontre des hauts dignitaires nazis n'empêchent pas que près de 65 ans plus tard, près d'un jeune Allemand sur cinq ne sait pas qu'Auschwitz était un camp d'extermination⁵². Le philosophe Alain Finkielkraut, après le procès de Klaus Barbie, à Lyon, en 1987, s'interrogeait sur la portée d'un tel procès devant l'Histoire. Il regrettait que les victimes du nazisme aient été livrées à l'actualité futile, même si le procès avait permis d'affiner la notion de « crimes contre l'humanité », mais le spectacle en résultant n'était pas à la hauteur de ce que pouvait en attendre la Mémoire. Pour le philosophe, la mémoire a certes triomphé de l'oubli, mais c'est une mémoire vaine⁵³. Tout processus judiciaire a donc ses limites. Comment arriver alors à apurer le passé ?

Au-delà du procès retentissant de quatre des plus hauts dignitaires du régime khmer rouge qui a débuté, 32 ans après sa chute, le 29 juin 2011, et la condamnation de Duch (surnom de Kang Kek Ieu), le responsable du principal centre de torture khmer rouge à Phnom Penh, le camp S 21, c'est bien le travail sur ces événements qui permet de réfléchir sur l'événement pour en tirer des leçons pour l'avenir. Le livre de Rithy Panh *L'élimination*⁵⁴, est un témoignage bouleversant et une réflexion de fond sur les tortionnaires. R. Panh a interviewé en prison Duch, et nous fait « entendre » le rire du bourreau, il l'interroge sur son parcours, le laisse livrer « sa » vérité. Les diverses « Commissions de vérité et de réconciliation », mises en place depuis les années 1980 dans quasiment tous les pays d'Amérique latine et en Afrique du Sud⁵⁵, notamment, ont permis d'enquêter sur les crimes commis par les dictatures militaires et par les dirigeants sud-africains durant la période de l'Apartheid. La constitution de groupes de travail bilatéraux, comme entre l'Allemagne et la République tchèque ou la

52.- Cf. Frédéric Lemaître, « Selon un sondage, plus d'un jeune Allemand sur cinq ne sait pas qu'Auschwitz était un camp d'extermination », *Le Monde*, 29/30.01.2012.

53.- Alain Finkielkraut, *La Mémoire vaine. Du crime contre l'humanité*, Paris, Gallimard, 1989.

54.- Rithy Panh, *L'élimination*, Paris, Grasset, 2011.

55.- Cf. Arnaud Martin (éd.), *La mémoire et le pardon. Les commissions de vérité et de la réconciliation en Amérique latine*, Paris, L'Harmattan, 2009 ; Pumla Gabodo-Madikizela, *A Human Being Died That Night : A South African Story of Forgiveness*, Boston, Houghton Mifflin, 2003.

Pologne et la Russie, dans les années 1990, essentiellement consacrés à l'étude de problèmes historiques doit permettre, à terme, de dépasser les contentieux et les conflits. Il s'agit de « traiter » le passé, de travailler sur le passé et la connaissance historique permet justement de maîtriser la prolifération des mémoires.

Les outils de transmission d'une mémoire active sont innombrables par la voie des sites mémoriels : du Mémorial aux Juifs assassinés d'Europe de Berlin et de l'Holocaust Memorial Museum de Washington, jusqu'au Mémorial du génocide de Choeung Ek au Cambodge et des sites mémoriaux Nyamata, Murambi, Bisesero et Gisozi du génocide perpétré contre les Tutsi au Rwanda, en passant par le Mémorial de Caen, le Memorial ACTe (Centre caribéen d'expressions et de mémoire de la traite et de l'esclavage) en Guadeloupe, le Mémorial de Cameron au Mexique, le Shirne of Remembrance à Melbourne ou encore le Cherokee Indian Removal Memorial & Museum à Birchwood (Tennessee), mais aussi Robben Island, l'île où Nelson Mandela notamment fut emprisonné durant 18 ans, l'ancienne prison de la Stasi, la police secrète de la RDA, à Berlin, connue sous le nom de Mémorial Hohenschönhausen, ou encore la Villa Grimaldi, à Santiago, l'un des centres de torture de la Dina, la police secrète du régime d'Augusto Pinochet, devenu le principal lieu de mémoire de la dictature. Des lieux tragiques, au rang desquels on trouve le camp d'Auschwitz, la ville d'Hiroshima ou l'île de Gorée sont inscrits au Patrimoine mondial de l'Unesco. La Ville de Nantes a inauguré, le 25 mars 2012, son mémorial de l'abolition de l'esclavage : « Au-delà de la commémoration de l'abolition de l'esclavage, il faut aller plus loin. Pour comprendre les mécanismes qui ont mené à cela. À Nantes, [nous] avons fait ce travail sur nous-mêmes et sur notre propre histoire de façon sereine. Ce qui nous a amenés à échanger avec beaucoup de pays, en Afrique, dans les Caraïbes, aux Antilles et en Amérique du Nord ». Enfin, ce mémorial, lieu de mémoire, est utile car il doit « interpellé les consciences sur toutes les formes d'esclavage contemporain », explique Jean-Marc Ayrault, alors maire de Nantes⁵⁶.

Ces sites et lieux mémoriels sont un parcours propice à la réflexion, voire à la méditation. Ils permettent en quelque sorte de donner une forme à la mémoire. Ils permettent de matérialiser le travail de mémoire et de transmettre aux générations futures des valeurs de paix⁵⁷, mais ils supposent d'abord un travail sur les faits historiques afin de jeter des ponts de réconciliation entre différentes communautés. Ainsi, si les « comptes sont apurés », selon les termes de l'historienne Annette Wieviorka, à propos du rapport de la société française au régime de Vichy et à sa politique antisémite, c'est parce qu'avant la gestion avec des institutions, comme la Fondation pour la mémoire de la Shoah (2000) ou le Mémorial de la Shoah (2005), il y a eu débat pour la reconnaissance : avec les

56.- Entretien avec Jean-Marc Ayrault, « Ne pas se contenter de l'indignation », *France Antilles Guadeloupe*, 26.03.2012.

57.- Cf., en ce sens, Judy Barsalou, Victoria Baxter, *The urge to Remember. The Role of Memorials in Social Reconstruction and Transnational Justice*, Washington DC, Institute of Peace, 2007 ; Susanne Buckley-Zistel, Stefanie Schäfer (éds.), *Memorials in Times of Transition*, Antwerp, Intersentia, 2013.

travaux d'historiens d'abord⁵⁸ ; puis la « réparation » d'ordre politique avec le discours, le 16 juillet 1995, du président Jacques Chirac assumant la responsabilité de l'État français dans la déportation des Juifs de France – réaffirmé par F. Hollande le 22 juillet 2012 – ; d'ordre judiciaire avec la condamnation de l'ancien préfet Maurice Papon pour complicité de crimes contre l'humanité (1998) ; d'ordre matériel, enfin, avec la mise en place d'une commission pour l'indemnisation des victimes de spoliations intervenues sous l'occupation (1999)⁵⁹.

L'histoire, ce sont des faits. La mémoire, c'est autre chose et on peut lui faire dire autre chose. La mémoire du passé n'est pas l'image fidèle de ce passé. La mémoire a elle-même une histoire. Il faut maintenir vivants et libres les questionnements de l'histoire, sur le passé, les nourrir de connaissances, il faut construire une intelligence du temps historique. L'historien travaille sur des archives, des documents officiels, des témoignages, il confronte et évalue tous ces documents, et peut passer des années à rechercher la vérité, car le travail de l'historien, c'est bien la quête de la vérité, et s'il n'y a pas de vérité absolue, l'historien peut largement s'en rapprocher.

Le « couple » mémoire et histoire

Les représentations du passé témoignent de la complexité des relations entretenues par le « couple » mémoire et histoire, d'autant plus que l'on reproche souvent à la mémoire de menacer la quête de vérité inscrite dans le travail de l'historien. La mémoire individuelle, la façon dont les témoins pensent à certains événements, le contexte dans lequel ils les placent, l'expression de la mémoire collective à l'occasion de rencontres annuelles et le message symbolique que véhiculent les monuments ne correspondent pas nécessairement aux travaux des historiens. Mémoire et histoire ne sont pas synonymes : la mémoire divise, l'histoire réunit. En visite à Alger, le 20 décembre 2012, F. Hollande a déclaré solennellement : « Rien ne se construit dans la dissimulation, dans l'oubli et encore moins dans le déni. La vérité, elle ne divise pas, elle rassemble. [Nous] avons le respect de la mémoire, de toutes les mémoires. [Nous] avons ce devoir de vérité sur la violence, sur les injustices, sur les massacres, sur la torture. Connaître, établir la vérité, c'est une obligation, et elle lie les Algériens et les Français. Et c'est pourquoi il est nécessaire que les historiens aient accès aux archives et qu'une coopération dans ce domaine puisse être engagée, poursuivie et que, progressivement, cette vérité puisse être connue de tous ».

Dans « Comment l'histoire fait-elle l'historien ? », texte de sa dernière leçon devant ses étudiants à l'université de la Sorbonne, en 1998, l'historien Antoine Prost pointait les différences qui existent à ses yeux entre l'histoire et la mémoire. À l'inverse de l'histoire, la mémoire isole un événement de son

58.– Cf., l'ouvrage de référence, d'Eric Conan, Henry Rousso, *Vichy, un passé qui ne passe pas*, Paris, Fayard, 1994.

59.– Cf. Thomas Wieder, « Raffle du Vel' d'Hiv : 70 ans après, la mémoire apaisée », *Le Monde*, 16.7.2012.

contexte, elle cherche à le tirer de l'oubli pour lui-même et non pour l'insérer dans un récit cohérent créateur de sens. La mémoire est en effet affective, alors que l'histoire se veut rationalisante. Pour lui, il y a donc contradiction entre la tendance de la mémoire au particulier – en tant qu'affirmation identitaire – et celle de l'histoire à l'universel – c'est-à-dire entre les racines et les valeurs. Ainsi, l'injonction incantatoire au « devoir » de mémoire, actuellement de rigueur, lui semble-t-elle en réalité une négation de la demande d'histoire⁶⁰. Cet antagonisme entre histoire et mémoire est une donnée récente bien qu'essentielle.

Et pourtant mémoire et histoire, ni totalement opposables, ni assimilables l'un à l'autre, sont indissociables. La visée de la mémoire est la fidélité de ce qui fut. Mais cette fidélité ne peut qu'être individuelle. Face aux témoignages contradictoires de mémoires présumées toutes fidèles, l'historien agit comme juge. Car effectivement, il arrive que les témoignages ne concordent pas. Ainsi P. Ricœur oppose-t-il la fidélité de la mémoire à la vérité de l'histoire. La notion de « fidélité » indique bien le caractère personnel, affectif, passionnée, la « vérité » ce rapport scientifique et universel⁶¹. L'ambition de l'histoire est d'établir une vérité, ou du moins une certitude, qui dépasse, ordonne et corrige la mémoire. Ainsi, l'historien « ne peut et ne doit pas passer simplement outre aux souvenirs personnels, sa représentation [dans le cas de l'Holocauste] se muant alors en une abstraction qui serait éloignée aussi bien du vécu passé que de la possibilité d'une restitution personnelle »⁶². Il apparaît ainsi que les débats que suscitent les appels à la mémoire ne sont pas aussi intrinsèquement problématiques. Si les individus « rejouent » parfois les conflits du passé, rappelle le philosophe Emmanuel Kattan, ce n'est peut-être pas tant parce qu'ils ne peuvent s'en libérer que parce qu'ils s'efforcent de prendre au sérieux et d'assumer les contradictions de l'histoire récente : « Lorsque le passé continue de perturber l'espace du présent, cela signifie qu'il demeure pertinent pour la vie d'une société, que les enjeux qui animent cette dernière continuent d'être investis par la vie du passé. Peut-être alors l'absence de consensus sur la signification du passé est-elle un signe de santé pour une communauté qui, ayant perdu le fil narratif qui l'unissait à l'histoire et à ses ancêtres, met sans cesse en question la transmission de sa mémoire »⁶³. C'est probablement ce rôle réparateur que P. Nora, lui-même, attribue à la mémoire lorsqu'il affirme que la mémoire « n'est aucunement paralysante, mais au contraire profondément libératrice »⁶⁴. L'historien n'explicite pas son intuition, mais elle découle sûrement de la conviction largement répandue que la « liberté passe par la reconnaissance de ce qui nous détermine »⁶⁵. La liberté résulterait donc de l'effort d'anamnèse, de la poursuite du souvenir dans ses

60.– Cf. François Cadiou *et al.*, *Comment se fait l'Histoire. Pratiques et enjeux*, Paris, La Découverte, 2005.

61.– P. Ricœur, *La mémoire, l'histoire, l'oubli*, *op. cit.*, p. 650.

62.– Aleida Assmann, *Der lange Schatten der Vergangenheit. Erinnerungskultur und Geschichtspolitik*, Munich, Beck, 2006, p. 50.

63.– Emmanuel Kattan, *Penser le devoir de mémoire*, Paris, Presses universitaires de France, 2002, p. 120.

64.– P. Nora, « Les lieux de mémoire », *op. cit.*, p. 348.

65.– E. Kattan, *Penser le devoir de mémoire*, *op. cit.*, p. 118.

retranchements. En somme, il existe deux possibilités : que la mémoire, dans son emploi intransigeant, conduise au repli, au communautarisme, ou, dans son emploi équilibré, qu'elle procure plus de liberté.

Il reste qu'au bout d'une longue et pertinente réflexion, l'historien P. Joutard prône « l'alliance nécessaire » entre mémoire et histoire. Selon lui, les raisons sont multiples, mais il en retient surtout deux. Une raison épistémologique et éthique, d'une part, en ce sens que la « mémoire prémunit l'histoire contre la tentation du déterminisme. Elle permet de retrouver le passé, comme un présent ayant un avenir, c'est-à-dire comme ayant plusieurs solutions possibles. L'enjeu est de reconnaître la liberté humaine. Or, le déterminisme est l'une des tentations permanentes de l'enseignement de l'histoire, aussi forte que l'anachronisme ». L'histoire ne peut pas être la résurrection intégrale du passé, d'autre part. La mémoire peut lui « fournir le fil d'Ariane, le lien charnel dont elle a besoin pour rendre le passé intelligible. Elle lui fait entendre d'autres voix qui éclairent des fragments de réalités passées ». Il existe de nombreux domaines, rappelle l'historien, où, sans la mémoire des témoins « l'histoire est impossible à faire ou tout au moins très incomplète. Les tragédies du XX^e siècle, en tout premier lieu la Shoah, dans toutes ses dimensions, en font partie »⁶⁶. Ainsi, l'histoire orale a-t-elle permis de comprendre les invisibles, restés à l'écart de l'écriture, et les mémoires fournissant aux historiens de nouveaux objets d'étude. En contrepartie, l'histoire demeure le seul moyen d'apaiser les mémoires blessées et de permettre aux mémoires concurrentes de cohabiter.

Conclusion

S'il n'y a pas de doutes à avoir concernant la nécessité de garder la mémoire du passé, de la faire fructifier pour préparer l'avenir, la complaisance et souvent l'instrumentalisation des commémorations diverses reste à interroger. Le « devoir de mémoire » dépend des circonstances politiques du moment, de l'état de l'opinion, et s'accommode fort bien d'une inculture historique croissante et d'un effacement des repères. Ce « devoir de mémoire » dispose pourtant d'outils, nombreux et efficaces, le travail des historiens, les œuvres littéraires, cinématographiques, qui permettent analyse et recul, par lesquels peut passer une réelle transmission aux générations futures. Et pour garder la mémoire vivante, il ne suffit pas d'assister à des manifestations ponctuelles du souvenir, car il faut intégrer la mémoire dans certains aspects de l'activité de tous les jours. Il ne sert à rien de faire son « action » de mémoire, si on n'intègre pas une dimension mémorielle dans l'ensemble de sa réflexion et de son action.

En ce sens, il faut apprendre et accepter que diverses visions se confrontent. Donner du sens aux événements exige de « relativiser » : il s'agit bien d'éducation à la citoyenneté. Il est tout à fait positif que les autorités de l'État aient pour objectif, à l'occasion des commémorations du Centenaire de la Première Guerre mondiale, d'avoir une approche pluridisciplinaire et ouverte sur les mémoires

66.- Philippe Joutard, *Histoire et mémoires, conflits et alliance*, Paris, La Découverte, 2013, p. 260-261.

portées par d'autres pays. Cela signifie concrètement qu'il s'agit de mener une analyse historique et un travail de mémoire en commun avec les autres pays, même entre ennemis d'hier, pour construire des sociétés durablement pacifiées. À cet égard, on insistera sur l'exemplarité du processus de réconciliation puis de coopération entre l'Allemagne et la France, anciens « ennemis héréditaires ». Le rapprochement franco-allemand est ainsi devenu un paradigme de la « réconciliation » après les conflits tant à l'échelle européenne que mondiale. Quel symbole fort que celui de l'historienne Gaby Sonnabend, une Allemande, qui fut directrice du Musée de la Résistance et de la Déportation de Besançon, entre 2011 et 2012.

De façon contradictoire, les faits des siècles derniers s'étiolent dans la mémoire collective et, malgré tout, l'obsession de fixer un enseignement de ce passé continue de hanter les quotidiens. Mais ce qui n'est pas acceptable, ce n'est pas tant l'oubli – qui relève souvent d'un choix politique, comme l'amnistie –, c'est l'absence de vérité sur le passé, entraînant la banalisation et l'ignorance. Il faut donner à chaque génération les moyens de comprendre le passé, et la problématique concerne bien le passage de témoin – ce bâton que doivent se passer les coureurs du relais – et la promotion d'un devoir de connaissance apte à perpétuer une « juste mémoire », pour reprendre la formulation de P. Ricœur. Il s'agit aussi de « s'ouvrir » aux autres, à d'autres vécus, à d'autres expériences. Cette « ouverture » permet justement de dépasser une mémoire « pathologique », pour se projeter plus en avant. Il ne s'agit pas de relativiser le passé, quel qu'il soit, mais en ayant conscience que dans d'autres parties du monde se sont déroulés, et se déroulent toujours, des drames et des événements tragiques, on peut mieux gérer des situations post-confliktuelles et trouver les moyens des voies de sortie qui permettent de (re)construire un « vivre ensemble » apaisé. En « dépassionnant » une mémoire qui doit rester vivante, ne pourrait-on pas, après le sombre XX^e siècle, laisser au XXI^e le privilège de se créer son propre avenir dans un monde créole ?



« Mur du Souvenir » (Lycée général et technique de Baimbridge / Guadeloupe). Réalisation d'une œuvre collective par des artistes guadeloupéens en mai 2012 sur le thème « Des pans d'histoire de la Guadeloupe sur l'esclavage et l'abolition ». Photo de Stephan Martens.

Stephan Martens, professeur de civilisation allemande contemporaine à l'Université Bordeaux Montaigne. Il s'intéresse à la politique étrangère de l'Allemagne et à la géopolitique européenne. Ses recherches portent aussi sur les questions de mémoire et de réconciliation en Europe.

Michel De Waele, professeur d'Histoire moderne à l'Université Laval, Doyen de la Faculté des lettres et sciences humaines. Il s'intéresse à la vie politique d'Ancien Régime. Ses recherches portent notamment sur la résolution des conflits civils.

Mémoire et oubli

Controverses de la Rome antique à nos jours

S'il est malsain pour une société donnée de ressasser continuellement le passé, il peut être tout aussi nuisible pour elle d'avoir une mauvaise mémoire. Les peuples comme les hommes ne peuvent pas vivre sans être un tant soit peu en paix avec leur mémoire.

Ils ne peuvent pas vivre dans le refoulement. Aussi longtemps qu'un travail sur le passé n'est effectué, le présent peut être gangrené par des retours néfastes. La gestion mémorielle d'événements historiques, de tragédies, de drames reste donc un questionnement très complexe.

Une solution se trouve dans la quête d'une « juste mémoire », formulation empruntée à Paul Ricœur dans *La mémoire, l'histoire, l'oubli* – ce fragile équilibre entre l'évaluation historique selon la pluralité des mémoires et la nécessité d'une distanciation critique – car, à condition d'écarter des malentendus propices aux polémiques, les abus d'oubli paraissent, en effet, aussi toxiques que les abus de mémoire. De la Rome antique à nos jours : sur la base de la longue durée, les textes présentés par une équipe internationale de chercheurs tentent ainsi de faire avancer le débat.

Contributeurs

Flavien Bardet
Univ. Bordeaux Montaigne

Carl Bouchard
Univ. de Montréal

Patrice Brun
Univ. Bordeaux Montaigne

Arlette Capdepuy
Univ. Bordeaux Montaigne

Jean-Claude Caron
Univ. Blaise Pascal de Clermont Ferrand

Olivier Forlin
Univ. P. Mendès France de Grenoble

Odile Girardin-Thibaud
Univ. Bordeaux Montaigne

Roch Legault
Collège militaire royal du Canada

Anne Vial Logeay
Univ. de Rouen

Markus Meckel
ancien ministre des Affaires étrangères de
la République démocratique allemande
(1989/90) et ancien député
social-démocrate au Bundestag

Renaud Meltz
Univ. de la Polynésie française

Maxime Morin
Univ. Laval

François Pernot
Univ. de Cergy-Pontoise

Johan Snyman
Univ. de Johannesburg

Matthieu Trouvé
Sciences Po Bordeaux

Paul Veyret
Univ. Bordeaux Montaigne

Madeline Zielinski
Univ. de Rouen